

**BRUSSELS HOOFDSTEDELIJK PARLEMENT**  
**PARLEMENT DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE**

**INTEGRAAL VERSLAG**  
**COMPTE RENDU INTÉGRAL**

**PLENAIRE VERGADERING VAN**  
**DONDERDAG 21 OKTOBER 2021**

**SÉANCE PLÉNIÈRE DU**  
**JEUDI 21 OCTOBRE 2021**

VOORLOPIG VERSLAG

Nog niet goedgekeurd door de sprekers.  
Niet citeren zonder de bron te vermelden.

COMPTE RENDU PROVISOIRE

Non encore approuvé par les orateurs.  
Ne pas citer sans mentionner la source.

## PRÉSIDENCE : M. RACHID MADRANE, PRÉSIDENT.

- *La séance est ouverte à 14h06.*

**M. le président.**- Je déclare ouverte la séance plénière du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale du jeudi 21 octobre 2021.

[105]

### VERONTSCHULDIGD

**M. le président.**- Ont prié d'excuser leur absence :

- Mme Stéphanie Koplowicz ;
- Mme Leïla Lahssaini ;
- Mme Marie Nagy.

[107]

### COMMUNICATIONS FAITES AU PARLEMENT

*(voir annexes)*

[109]

[111]

### PROJET D'ORDONNANCE

*Dépôt*

**M. le président.**- En date du 13 octobre 2021, le gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a déposé le projet d'ordonnance modifiant certaines dispositions de l'ordonnance du 20 octobre 2006 établissant un cadre pour la politique de l'eau et de l'ordonnance du 8 septembre 1994 réglementant la fourniture d'eau alimentaire distribuée par réseau en Région bruxelloise en vue d'y insérer des mesures sociales (n° A-430/1-2021/2022).

- Renvoi à la commission de l'Environnement et de l'Énergie.

[113]

## DÉCLARATION DE POLITIQUE GÉNÉRALE DU GOUVERNEMENT ET DU COLLÈGE RÉUNI

**M. le président.**- L'ordre du jour appelle la déclaration de politique générale du gouvernement et du Collège réuni. Le texte de celle-ci sera transmis en version électronique à l'issue de sa lecture par le ministre-président.

[115]

**M. Rudi Vervoort, ministre-président du gouvernement et président du Collège réuni.**- Il y a un an, prononçant devant vous la déclaration de politique générale, je faisais le constat de l'incertitude fondamentale que la pandémie née au cours de l'année 2020 faisait peser sur nos sociétés. C'était la première fois, depuis la création de la Région, que nous avons débattu d'un projet politique en sachant tous que sa réalisation pouvait être contrainte par les évolutions d'un phénomène que nous ne maîtrisons pas.

Malgré les incertitudes, la majorité a affirmé pleinement sa volonté de porter un projet pour notre Région, de proposer une voie pour sortir de la crise, même si nous ne pouvions pas savoir si les sursauts de la pandémie nous permettraient la mise en œuvre des projets que nous portions. Il fallait de la détermination face à la crise autant que de l'humilité face à l'incertitude. C'est l'engagement que nous prenions alors devant vous.

Et nous avons fait face, ensemble, à cette crise. Au-delà du débat politique, nécessaire et légitime, sur les projets, nous faisons face. Les uns portant la responsabilité de la mise en œuvre d'une politique régionale, les autres celle, indispensable, de son contrôle. Et dans notre petit pays compliqué, dans notre Région aux dix-neuf communes ou presque tous les partis participent, à un niveau ou à un autre, à la gestion exécutive, nous faisons encore face, ensemble, à cette pandémie.

[117]

Nous l'avons fait et nous le faisons, en ne cessant de débattre des politiques menées au sein de cette assemblée, démocratiquement et dans le respect. C'est remarquable. Maintenir la démocratie vivace dans ces moments d'incertitude sociétale est essentiel. L'histoire nous a appris combien ces moments de tensions peuvent constituer des tentations pour des discours simplistes, antidémocratiques. Nous avons d'ailleurs pu observer cette tentation à l'œuvre dans plusieurs États.

Pas de cela en Région bruxelloise. Malgré les circonstances extraordinaires que nous traversons et les mesures aussi peu ordinaires que ces circonstances appellent parfois à prendre, nous avons maintenu dans cette assemblée un débat de fond, respectueux, en évitant les simplismes. Je m'en réjouis et en rends hommage à votre assemblée, majorité comme opposition confondues.

[119]

*(verder in het Nederlands)*

Het afgelopen jaar brachten de wetenschap en de menselijke vindingrijkheid hoop op een betere beheersing van de pandemie. Vandaag voorkomen en verzorgen we de ziekte beter dan een jaar

geleden. Dankzij de vaccinatie kunnen we de ernstige vormen van de ziekte vermijden. Daarmee hopen we de verzadiging van de ziekenhuisdiensten te voorkomen, waarvan we weten dat ze de grootste dreiging inhield - en nog steeds inhoudt - voor onze maatschappelijke organisatie. Er komen ook performantere geneesmiddelen op de markt, die zullen bijdragen tot een betere behandeling van de ziekte.

Deze onvoorstelbaar snelle vorderingen van de wetenschap brengen hoop. De hoop op een leven dat opnieuw minder door de pandemie wordt gedictieerd. Niet op korte termijn een leven totaal zonder ziekte. Nee, als we de grote deskundigen hierover horen, is dat niet voor onmiddellijk: we zullen heel waarschijnlijk nog meerdere jaren met cyclische opstoten te maken krijgen. Maar wel de hoop op een "genormaliseerd" leven, waarin we rekening zullen moeten houden met de ziekte, maar waarin de ziekte ons leven niet langer zal bepalen. Dit uiteraard onder huizenhoog meervoudig voorbehoud, in de eerste plaats door het permanente risico op een variant die nog besmettelijker is, die de gezondheid nog harder aantast. Dat risico bestaat permanent zolang het aantal niet-gevaccineerde, niet-immune personen in de wereld hoog blijft. Dat weten we.

We kennen de risico's. Maar vóór ons licht de weg op naar een leven dat, laten we zeggen, "normaler" is. We zijn die weg ingeslagen, stapje voor stapje. En het is precies om die weg verder uit te tekenen, dat ik vandaag voor u sta, om u de ambities van de regering toe te lichten zoals die mogen blijken uit het begrotingsakkoord voor 2022. Met de vastberadenheid die ons sinds het begin van de legislatuur bezielt, met dezelfde energie waarmee we de pandemie bestrijden.

Vorig jaar al kon ik u meegeven dat onze analyse van de effecten die deze crisis op het gewest heeft, ons sterkte in onze overtuiging dat het beleid dat hiervoor nodig is, staat ingeschreven in de prioriteiten die de algemene beleidsverklaring heeft vooropgesteld.

[121]

*(poursuivant en français)*

Certains me reprocheront peut-être cette redite, mais notre conviction n'a pas varié : les quatre priorités régionales majeures que sont le logement, le climat, la mobilité, et l'économie et l'emploi, sont les leviers majeurs qu'il faut mobiliser en réponse à la crise.

Sans surprise, le budget 2022 s'inscrit dans le cadre pluriannuel que mon gouvernement s'est donné l'année passée.

Nous maintenons donc l'importante capacité d'investissement que nous nous sommes donnée dans ce cadre ; nous pensons toujours, avec les instances européennes et de nombreux gouvernements, que la relance passe par une politique d'investissement déterminée. Nous pensons qu'orienter aujourd'hui nos investissements vers la transition juste est la meilleure façon de réduire la dette sociale et environnementale pour demain. Une politique volontariste, produisant des effets économiques contracycliques, et permettant la mise à disposition des citoyens d'équipements essentiels, dont la nécessité a été particulièrement ressentie pendant la crise : logement de qualité, bâti public comme privé rénové, infrastructures, espaces verts, et infrastructures publiques diverses, sportives, culturelles, etc.

Bien entendu, nous devons constater à quel point la crise sanitaire a provoqué une dégradation budgétaire majeure : l'année 2021 se clôturera par un déficit SEC de près de un milliard d'euros. Et si l'on regarde la croissance de la dette en incluant les dépenses ponctuelles pour faire face à la crise du Covid-19, on observe une croissance de plus d'un milliard et demi d'euros. C'est bien sûr énorme. Et il eût été irresponsable de ne pas s'atteler à réduire ce déficit, au plus vite. Le gouvernement s'y est attelé.

Nous prévoyons de réduire ce déficit de 360 millions d'euros l'année prochaine. Ceci grâce à une croissance des recettes pour 117 millions d'euros, constituée d'une croissance des impôts régionaux de près de 70 millions d'euros, d'une amélioration favorable des paramètres de la loi spéciale de financement, et de recettes issues du système européen d'échange de quotas d'émissions de gaz à effet de serre. Le tout sans aucun nouvel impôt.

Ensuite, nous avons effectué un audit attentif de tous les travaux d'investissements en cours, qui sont nombreux à avoir été ralentis par la crise sanitaire. Après avoir pris acte des retards de fait dans les investissements en cours, nous avons aussi intégré de nouveaux investissements, essentiellement dans le domaine de la mobilité, pour permettre l'accélération de la sortie du thermique de la flotte de la STIB. Au total, nous reportons pour 141 millions d'euros d'investissements.

Enfin, le gouvernement s'est astreint à des économies linéaires pour 105 millions d'euros. Ceci doit nous mener à un déficit SEC de 642 millions d'euros.

Mon gouvernement restera donc un gouvernement d'investissement, dans un cadre budgétaire responsable.

[123]

*(verder in het Nederlands)*

In de gewestelijke beleidsverklaring heeft de regering zich ertoe verbonden om iedereen leefomstandigheden te bieden die beantwoorden aan de menselijke waardigheid. Uit de gezondheids crisis is ten overvloede gebleken met welke problemen de minst gegoede burgers van het gewest kampen bij het vinden van een woning, het voldoen aan de behoefte aan werk, verzorging en scholing.

[125]

*(poursuivant en français)*

La première des inégalités, flagrante, mise plus encore en lumière par cette crise, est l'accès au logement de qualité. La crise sanitaire, et particulièrement la période de confinement que nous avons connue, ont mis en exergue les inégalités existantes en matière de logement et les déséquilibres du marché immobilier bruxellois. La question des conditions d'habitabilité des logements dans un contexte de confinement généralisé et de télétravail est apparue de manière très concrète. Avec les mesures de confinement, le logement est devenu un lieu de vie total, pour lequel la superficie disponible et l'accès vers l'extérieur, terrasse, jardin privatif, balcon, et présence d'espaces verts à proximité sont autant de marqueurs de dualisation sociale.

Conscient de la nécessité de mener une politique ambitieuse autant qu'efficace, le gouvernement bruxellois s'est engagé dans sa déclaration de politique régionale, à mettre en œuvre un plan d'urgence logement (PUL) pour la politique sociale du logement.

Ce plan a été adopté par mon gouvernement le 18 décembre 2020. Ce plan, le PUL, compte 5 chantiers déclinés en 33 actions, portant des solutions innovantes pour augmenter rapidement et significativement le parc de logements publics au profit des familles vulnérables. Le PUL prévoit également de faire appel au secteur privé, car toutes les forces, tant publiques que privées, doivent être mobilisées et unies pour réaliser l'ambition d'offrir un logement abordable et de qualité à tous les Bruxellois.

Les 33 actions très concrètes de ce plan portent donc non seulement sur le parc immobilier, mais aussi sur les mesures d'accompagnement des plus vulnérables, les mesures de soutien aux locataires et les mesures de simplification et d'accélération des procédures.

2021 a été l'année du déploiement et de mise en œuvre des premières mesures de ce plan.

Le budget qui vous sera présenté permet sa réalisation. Outre des budgets déjà disponibles dans le cadre de la politique du logement, soit, pour cette année, plus de 80 millions pour mener les projets de construction dans le cadre du programme régional logement et de l'alliance habitat et 45 millions pour rénover des logements sociaux, c'est une masse supplémentaire de 190 millions d'euros qui avait été prévue dans les projections pluriannuelles, pour financer les nouvelles mesures du plan sur l'ensemble de la législature. Près de 35 millions seront dévolus à ces nouvelles politiques dès 2022.

[127]

La construction de nouveaux logements a été accélérée avec le lancement d'une nouvelle stratégie d'acquisition. Cette stratégie d'acquisition-rénovation devra permettre à la Région bruxelloise d'acquérir 650 logements sous cette législature.

Aujourd'hui, nous pouvons déjà affirmer que cet objectif sera largement atteint : 557 logements sont en cours d'examen par la Société du logement de la Région de Bruxelles-Capitale (SLRB) en vue d'une potentielle acquisition. La nouvelle stratégie d'acquisition porte ses fruits et nous allons encore l'intensifier dans les prochains mois.

Toutes les pistes sont étudiées pour augmenter le parc de logements et, dans ce cadre, nous réserverons une attention particulière à la reconversion d'espaces de bureaux en logements. Nous soutiendrons également les communes dans l'acquisition et la rénovation de logements à finalité sociale et nous continuerons à encourager les bailleurs privés à avoir recours aux agences immobilières sociales.

2022 sera aussi une année de mise en œuvre des réformes entamées en 2021. Je pense à l'allocation loyer qui devrait permettre à plus de 12.000 ménages en attente d'un logement social de bénéficier d'une aide en vue de payer leur loyer. Cette allocation mensuelle variera entre 120 à 280 euros en fonction de la situation et de la composition du ménage bénéficiaire et sera mise en œuvre prochainement.

---

Citons aussi la lutte contre les discriminations à l'accès au logement qui ont malheureusement augmenté depuis le confinement. Les critères de discrimination seront élargis et l'inspection pourra surtout réaliser d'initiative des tests de discriminations.

Il y a également l'ouverture de deux refuges en 2022 pour les jeunes personnes LGBTQ i+ et les victimes de violences ainsi que la mise en œuvre de la commission paritaire locative représentant les locataires et les bailleurs chargée de se prononcer sur le caractère éventuellement abusif du montant des loyers pratiqués sur le marché privé.

Ajoutons la socialisation des loyers des logements communaux/CPAS/régie communale qui permettra aux locataires de ces bailleurs publics de bénéficier d'un loyer réellement adapté à leurs revenus sans que cela affecte les recettes communales.

Toutes ces actions sont essentielles. Au 1er octobre 2021, 50.871 ménages sont inscrits sur la liste d'attente pour l'octroi d'un logement social. Cela représente plus de 133.000 Bruxellois et Bruxelloises.

Vous le savez, nous nous sommes engagés en 2019 à apporter des solutions concrètes de logement à 15.000 ménages sous cette législature. Nous remplirons cet objectif !

[129]

*(verder in het Nederlands)*

Tegelijk werken we aan oplossingen om onderdak te verschaffen aan alle mensen die vandaag op straat moeten overleven. We zullen oplossingen ontwikkelen voor dakloze personen en gezinnen in tijdelijke opvangplaatsen. Daartoe wordt in 2022 ruim 6 miljoen euro voorbehouden voor:

- de coördinatie bij het opstellen van tijdelijke bewoningsovereenkomsten en de formaliteiten met het oog op de conformiteit;
- inrichtings-, kleine renovatie- en conformiteitswerken in in aanmerking komende woningen en kwalitatieve ruimten voor groepsopvang;
- de versterking van de psychosociale operatoren, en meer bepaald de operatoren voor Housing First en thuisbegeleiding, om te voorzien in de begeleiding van de geherhuisveste gezinnen.

Daarnaast blijft de regering in de plaats van het federale niveau, dat nog steeds zijn verantwoordelijkheid niet neemt, onderdak verlenen aan mensen zonder papieren die niet zijn betrokken bij een asielaanvraagprocedure. We zetten onze gesprekken met het federale niveau voort om dit ertoe aan te zetten zijn aandeel op te nemen en samen te voorzien in een opvang- en doorverwijscentrum voor deze mensen, zodat zij aanspraak kunnen maken op hun rechten. De regering heeft een gezamenlijke brief naar de federale regering gestuurd om te protesteren tegen het aanhoudende status quo bij de opvang voor deze mensen en over de problemen die daarmee gepaard gaan, vooral qua gezondheid en veiligheid. Terwijl het bij het federaal niveau blijft aandringen op een kentering in deze situatie, neemt het gewest zijn verantwoordelijkheid omdat het

dit als een humanitaire plicht ziet.

[131]

*(poursuivant en français)*

L'année 2022 sera l'année des stratégies et des réformes en matière d'emploi et de formation.

Première réforme, celle des titres-services. Notre volonté est d'améliorer le quotidien des travailleuses et des travailleurs de ce secteur. Lors de la régionalisation des titres-services en 2014, nous n'avions pas touché à leur prix. Près de huit ans plus tard, le gouvernement prévoit une indexation pour faire partager au contribuable une part de l'augmentation supportée exclusivement jusqu'ici par le budget régional et pouvoir se donner les moyens de ses ambitions au profit de ces travailleurs et de ces travailleuses.

En vue d'endiguer la vacance d'emploi, mon gouvernement mettra sur pied une stratégie qualification emploi, et ce, pour répondre efficacement aux besoins de qualification des chercheurs d'emploi afin de les insérer durablement dans le marché du travail, mais également pour répondre à la demande de main-d'œuvre des employeurs ainsi qu'à la problématique des métiers en pénurie. Il n'est pas normal de se priver des talents bruxellois. Comme il est anormal de disposer d'une importante réserve de main-d'œuvre inoccupée, près de 90.000 chercheurs d'emplois, et, en parallèle, de manquer cruellement des profils spécifiques que recherchent les employeurs. Un budget de 3,7 millions d'euros a été dégagé pour mettre sur pied un plan de lutte contre les métiers en pénurie.

Pour mener les chercheurs d'emploi bruxellois vers les métiers porteurs, il est indispensable d'adopter une stratégie forte pour lutter contre la discrimination à l'embauche et promouvoir la diversité sur le marché de l'emploi. Afin de valoriser la richesse offerte par la pluralité des citoyens bruxellois, mon gouvernement travaillera à améliorer la portée de l'ordonnance dévolue aux tests de discrimination à l'embauche en Région bruxelloise. Pour ce faire, nous allons notamment assouplir les conditions de réalisation, tout en les sécurisant juridiquement afin de faciliter leur application. Le gouvernement souhaite en parallèle mettre en place un monitoring sectoriel des phénomènes discriminatoires basé sur des études académiques périodiques de grande ampleur. Nous développerons des mécanismes pour soutenir les publics cibles les plus discriminés notamment via les primes de soutien à l'emploi pour les personnes en situation de handicap. Cela permettra d'envoyer un signal clair : mettre à profit la diversité des talents bruxellois, c'est investir pour la prospérité de demain.

Un budget de 23 millions d'euros pour soutenir la relance et poursuivre les mesures de relance a été pérennisé, pour aider les travailleurs victimes de la crise à retrouver un emploi.

[133]

*(verder in het Nederlands)*

Effectieve uitoefening van sociale rechten en toegang tot de gezondheidszorg was al een prioriteit van de meerderheid. De gezondheids crisis heeft op een tragische wijze aangetoond hoe groot de

---

ongelijkheid op dit vlak is. We zullen de strijd tegen ongelijkheid versterken om voor iedereen waardige leefomstandigheden te kunnen waarborgen, onder meer door een ontzuiling van de sociale en gezondheidsmateries.

Naast het recurrente beheer van de onmiddellijke behoeften in verband met de Covidcrisis, met name qua vaccinatie, tracing, testing, het CST en de lokale acties waarvoor wij in 2022 een budget van 94 miljoen euro hebben voorbehouden, keurde de regering in 2021 verschillende herstelmaatregelen goed die verder worden ontplooid in de loop van het jaar 2022. De steun aan de minst gegoeden, de aanpak van het feit dat mensen geen gebruik maken van hun sociale rechten en de strijd tegen energiearmoede staan daarbij voorop.

Op 4 juni 2020 kende het Verenigd College de negentien Brusselse OCMW's een uitzonderlijke subsidie van 30 miljoen euro toe. In 2022 is een nieuwe subsidie van 20 miljoen euro begroot. Van die 20 miljoen euro is 10 miljoen euro voorbehouden om de problematiek van de energiearmoede aan te pakken, die zich sterk doet voelen na de prijsstijgingen voor energie van de voorbije maanden, waarvoor we steunen op het surplus van de ontvangsten uit het Europees systeem voor de uitwisseling van emissierechten (ETS).

[135]

*(poursuivant en français)*

À cette aide directe viendra s'ajouter une modification des ordonnances électricité et gaz pour adapter certaines dispositions de protection sociale afin d'améliorer leurs effets. Le contexte actuel de la hausse des prix de l'énergie couplé au nombre réduit de fournisseurs actifs à Bruxelles impose que nous agissions au profit des ménages qui présentent des risques de précarité et de pauvreté élevés. En introduisant d'une part un mécanisme d'automatisation partielle de reconnaissance du statut de client protégé pour lutter contre le non-recours au droit et prévenir l'augmentation de l'endettement des publics précaires auprès de leurs fournisseurs ; et en assouplissant, d'autre part, les conditions d'accès à la future "fourniture garantie".

Les 10 millions restants viseront à répondre à un enjeu majeur : s'assurer que tous les Bruxellois puissent bénéficier de leurs droits sociaux fondamentaux et mobiliser les aides existantes. Une évaluation des conventions en cours avec les CPAS sera réalisée début 2022, en vue d'une éventuelle pérennisation de certains projets phares, pour lutter de manière structurelle contre le non-recours systématique aux différents services et aides à la population.

En ce qui concerne la relation avec les CPAS, le gouvernement prévoit, comme le précise la déclaration de politique régionale, de travailler à la contractualisation, au travers de contrats locaux social-santé, de politiques spécifiques d'action sociale répondant aux besoins de chaque quartier et aux différentes réalités sociales locales. Ces contrats porteront prioritairement sur la promotion de la santé, la prévention, les politiques de soins et l'accompagnement médico-social, le logement et la santé alimentaire. De nouveaux contrats locaux pourront venir s'ajouter aux cinq contrats locaux social-santé existant après évaluation de la mise en œuvre de ceux-ci.

Les investissements dans les infrastructures en santé mentale ainsi que diverses infrastructures

alternatives pour personnes âgées sont maintenus. Quelque 5,5 millions d'euros sont prévus pour la création de places en initiatives d'habitation protégée (IHP) et maisons de soins psychiatriques et 7 millions pour la rénovation des IHP.

L'augmentation de 5 % de la capacité de prise en charge à domicile est également maintenue. La mesure vise à renforcer les capacités de prise en charge des personnes en perte d'autonomie à leur domicile. Pour ce faire, nous prévoyons d'une part d'augmenter le contingent d'heures d'aide à domicile et, d'autre part, de créer un agrément pour les services de garde à domicile, tout en assurant un financement structurel aux services de garde à domicile.

[137]

Nous maintenons aussi l'augmentation de l'offre de travail mobile en santé mentale et l'accessibilité bas seuil aux soins de santé mentale. Cela se traduit concrètement par le financement des équipes mobiles existantes et des services de santé mentale, pour suivre les patients à leur domicile et éviter les hospitalisations, ainsi que pour soutenir quatre lieux de lien sur une échelle territoriale de proximité.

Cela se traduira également par l'augmentation des moyens octroyés pour développer les soins psychiatriques pour personnes séjournant à domicile et le financement de ces quatre antennes de coordination.

Le numéro de téléphone d'urgence sociale est maintenu. Comme vous le savez, l'existence de ce numéro permet de favoriser le recours aux droits et d'orienter efficacement les citoyens vers les services sociaux adaptés à leur situation. Cela passe par la pérennisation de son équipe, par le financement de son infrastructure et par sa promotion.

Le Collège réuni élaborera une politique de gestion des risques sanitaires régionale en articulation avec les plans d'urgence sanitaires fédéraux et renforcera le personnel des services du Collège réuni. La crise du Covid-19 a montré que nous ne disposons pas de ressources suffisantes et suffisamment structurées pour soutenir la politique de gestion des risques sanitaires. Il y a donc lieu de doter la Cocom d'une véritable capacité de gestion politique et opérationnelle des risques sanitaires, pour assurer la gestion des risques épidémiques aujourd'hui mais également environnementaux demain, avec les sécheresses, les inondations et leurs impacts sur la santé des populations et sur notre système de santé.

Concrètement, cela se traduit par un renforcement des équipes et de l'expertise pour élaborer la politique de gestion des risques ainsi que l'intensification de la lutte contre les foyers de tuberculose, l'augmentation des capacités de la cellule inspection hygiène et la mise en place d'équipes mobiles de vaccination.

Enfin, nous renforcerons le personnel d'Iriscare, en particulier au sein du département Institutions de soins.

Nous assurons également la norme de croissance de 2 % du budget d'Iriscare. Comme vous le savez, Iriscare est chargé de l'attribution des allocations familiales. Conformément à la déclaration

de politique générale, nous avons dégagé les moyens humains et budgétaires nécessaires à la mise en œuvre du régime d'allocations familiales bruxellois : une dotation de 944.848.000 euros est allouée à Iriscare pour mener à bien cette mission.

Alors que de nombreuses études indiquent que les enfants sont les premières victimes de la pauvreté, il est avéré que les prestations familiales, qui offrent une aide financière ciblée sur la prise en charge des enfants, contribuent à réduire le taux de pauvreté infantile en général. Pour de nombreuses personnes qui vivent dans des conditions précaires, les allocations familiales constituent ainsi une source indispensable de revenus.

[139]

*(verder in het Nederlands)*

Maar zoals u weet, staat niet enkel de sociaaleconomische toestand de toegang tot rechten in de weg. Allerlei vormen van discriminatie verhinderen nog steeds dat iedereen ten volle zijn rechten uitoefent: daar verwees ik ook al naar voor de toegang tot de arbeidsmarkt. En dat geldt in bredere zin ook voor de toegang tot rechten, goederen en diensten.

Om tegemoet te komen aan de grote uitdaging van de gelijke rechten in ons gewest, ongeacht of het gaat om de gelijkheid tussen vrouwen en mannen, de strijd tegen racisme, de inclusie van LGBTQIA+-personen of de bestrijding van geweld tegen vrouwen, heeft de regering een vernieuwende, transversale benadering uitgewerkt die tot uiting komt in goedgekeurde, goed te keuren en toekomstige actieplannen.

[141]

*(poursuivant en français)*

Cette approche, couplée à une vision ambitieuse, permettra de relever le défi de la promotion et l'intégration de l'égalité des chances, quels que soient le genre, l'identité de genre, l'origine nationale ou ethnique, l'ascendance, l'orientation sexuelle, l'éventuel handicap ou l'origine et la situation sociales d'une personne.

Fort de cette volonté partagée en son sein, nous entendons mener une politique volontariste basée sur l'expérience développée ces dernières années.

Notre action en la matière est répartie en quatre volets :

- des plans d'action ciblant les publics identifiés comme les plus vulnérables à Bruxelles et nécessitant une action politique spécifique : 2022 verra la poursuite de la mise en œuvre du premier plan bruxellois de lutte contre les violences faites aux femmes, l'amorce de la mise en œuvre du premier plan bruxellois de soutien à la monoparentalité et le démarrage du plan d'inclusion des personnes LGBTQIA+. Sur la base des recommandations issues des assises de lutte contre le racisme que vous avez votées, nous allons le mettre en œuvre et les mesures seront adoptées par mon gouvernement. Pour l'ensemble de ces plans d'action, une méthode inédite a été mise en place, basée sur la concertation avec le secteur associatif et la création de partenariats forts avec chacune

des institutions publiques concernées. En alliant responsabilisation politique et transversalité, ces plans permettront d'atteindre les résultats escomptés. Pour l'ensemble de ces actions, les crédits budgétaires nécessaires seront alloués ;

- des plans d'action basés sur des obligations légales : le plan handistreaming et le plan gender mainstreaming. Le plan handistreaming devra permettre à notre Région d'avancer vers une meilleure inclusion des personnes en situation de handicap, par une attention spécifique à leurs besoins dans toutes nos compétences. Avec le plan gender mainstreaming, il s'agira de mener une politique d'égalité de genre ambitieuse en luttant contre les inégalités par une prise en compte du genre en amont de chaque projet politique, mais aussi en s'attaquant aux inégalités ancrées qui entrent dans le champ des compétences régionales ;

- le soutien au secteur associatif actif en matière de lutte contre le racisme et les discriminations, d'accessibilité et de handicap, de droits des femmes et de lutte contre les violences faites aux femmes et LGBTQIA+, qui réalise un travail exceptionnel et qui nécessitera un soutien financier accru et stabilisé ;

[143]

- la codification unique des législations bruxelloises relatives à la lutte contre le racisme et les discriminations et la promotion de la diversité : évaluer, renforcer et coordonner le cadre réglementaire est essentiel à la mise en œuvre de l'égalité des chances dans notre Région.

Face à ces enjeux sociaux et sociétaux, notre Région entend développer des mesures concrètes et efficaces qui répondent aux besoins des Bruxellois et des Bruxelloises, tout en s'appuyant sur des partenariats solides. C'est pourquoi le budget de l'égalité des chances va plus que doubler par rapport au début de la législature, et les moyens seront alloués prioritairement aux associations. En 2022, le budget dépassera les 2,5 millions d'euros.

Le mainstreaming de l'égalité des chances, les plans d'action, les campagnes et les relations avec les associations sont autant d'exemples de valeur ajoutée.

[145]

*(verder in het Nederlands)*

Kinderrechten zijn ook een prioriteit voor Brussel en daarom wil het beleid de toegang tot de kinderrechtenverdediger en het Kinderrechtencommissariaat gemakkelijker maken. Aan Franstalige kant roept een gezamenlijke ordonnantie van de Franse Gemeenschap, het Waals Gewest, het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, de Gemeenschappelijke Gemeenschapscommissie en de Franse Gemeenschapscommissie een gemeenschappelijke kinderrechtenverdediger in het leven, wat de uitbreiding van deze bevoegdheden naar de materies van het Brussels Gewest mogelijk maakt. Er loopt overleg met het Kinderrechtencommissariaat om een gelijkaardige situatie te creëren voor de Nederlandstalige kinderen in Brussel.

[147]

*(poursuivant en français)*

Un droit essentiel de l'enfant, déterminant pour son avenir, est l'accès à un enseignement de qualité et gratuit. Vous le savez, face à cet énorme défi qu'est l'égalité d'accès à l'enseignement, la Région mobilise ses outils pour renforcer les Communautés. Ces mécanismes n'ont pas été remis en cause par la Cour constitutionnelle devant laquelle ils avaient été contestés.

La Région poursuit donc, cette année encore, son soutien en la matière.

Les contrats école, c'est-à-dire la rénovation des écoles en mal d'attractivité et en déficit d'image et leur ouverture sur le quartier dans lequel elles sont implantées, se voient consacrer 5 millions d'euros par an. Par ailleurs, le cadre réglementaire a été consolidé en 2021.

La stratégie régionale de lutte contre le décrochage scolaire est mise en œuvre, au travers de trois dispositifs régionaux que vous connaissez :

- le plan d'accrochage scolaire communal ;
- le dispositif d'accrochage scolaire ;
- le dispositif de soutien aux activités d'accompagnement à la scolarité et à la citoyenneté des enfants et des jeunes.

Pour tous ces projets, des moyens budgétaires seront bien évidemment dégagés.

Par ailleurs, trois appels à projet sont menés dans le cadre de la stratégie Go4Brussels 2030, contre le décrochage scolaire, pour la prévention du cyberharcèlement, et pour l'apprentissage des langues via les technologies de la communication.

[149]

*(verder in het Nederlands)*

Het leren van talen blijft overigens een prioriteit van de regering. Het Brussels Hoofdstedelijk Gewest blijft een van de meest taaldiverse regio's van de wereld. Het blijft daarom essentieel om het beleid inzake de promotie van meertaligheid verder te zetten en uit te breiden. Zo zullen er in 2022 nieuwe projecten worden gelanceerd en zullen we de meertaligheid vieren tijdens de derde Brusselse dag van de meertaligheid. De focus zal liggen op meertaligheid in het bedrijfsleven.

Ten slotte wordt het gewestelijk plan bij de secundaire scholen om de leerlingen van digitale apparatuur te voorzien, voortgezet door de uitbreiding van de interne aansluitingen.

[151]

*(poursuivant en français)*

Le gouvernement poursuit également son soutien à la politique de la petite enfance. En application du plan cigogne, une enveloppe de 15 millions d'euros est prévue pour soutenir l'encadrement des nouvelles places dans les structures d'accueil de la petite enfance sur le territoire de la Région Bruxelles-Capitale au travers du financement des postes ACS.

Cette enveloppe s'inscrit dans le cadre du nouvel appel conjoint avec l'ONE relatif aux créations de places, prolongeant la dynamique du plan cigogne 3. Cette nouvelle programmation vise la création de 2.100 places à Bruxelles d'ici décembre 2025, ce volume correspondant à la moitié du nombre de places nécessaires pour atteindre un taux de couverture minimal d'une place subventionnée pour trois enfants de moins de trois ans sur l'ensemble du territoire.

Les critères proposés par l'ONE permettent de donner une priorité aux projets bénéficiant d'un soutien concret en matière d'infrastructures, tenant compte des importantes initiatives menées dans ce domaine par les pouvoirs locaux, la Cocof et le Feder. Dans un deuxième temps, ils permettront de favoriser les créations de places dans les entités géographiques les moins bien desservies et de sélectionner des projets répondant à des besoins sociaux plus particuliers.

[153]

*(verder in het Nederlands)*

Vervolgens wil ik het hebben over de tweede pijler waarop de ambities van de gewestelijke beleidsverklaring steunen, namelijk de territoriale beleidsvoering.

Het regeerakkoord is heel ambitieus op het vlak van mobiliteit. Ondanks de moeilijker budgettaire situatie is de regering erin geslaagd om die ambities te vrijwaren. Brussel is volop aan het veranderen. Brussel is aan het transformeren naar een stad op maat van haar inwoners en hun levenskwaliteit. Deze regering blijft prioritair inzetten op verkeersveiligheid, op schone lucht en op het ontwikkelen van alternatieven voor de wagen.

We staan voor zeer grote uitdagingen op het vlak van luchtkwaliteit, verkeersveiligheid en klimaat. Files leiden tot enorme kosten voor de economie en de volksgezondheid. Sommige pendelaars, bezoekers en inwoners van Brussel hebben daardoor moeten inboeten aan levenskwaliteit. We kunnen het ons niet veroorloven om een afwachtende houding aan te nemen. Mobiliteit staat als kernonderdeel van het transitiebeleid centraal in alles wat mijn regering doet.

We mogen mobiliteit niet beschouwen als een probleem dat we moeten aanpakken, maar wel als een opportuniteit en een bron van oplossingen. De investeringen in de alternatieven voor de wagen zullen een gunstig effect hebben op onze economie en op het welzijn van alle Brusselaars. Door de verbetering van de mobiliteit te hanteren als uitgangspunt voor ons beleid rond ruimtelijke ordening, willen we vorm geven aan een vlotter bereikbare, rechtvaardigere en leefbaardere stad.

Verkeersveiligheid blijft een topprioriteit. Het succes van de Stad 30 blijkt duidelijk uit de daling van het aantal zware ongevallen, de daling van het aantal verkeersslachtoffers en de daling van de overlast door het verkeerslawaaai. Het werk is echter nog niet af. Ook in 2022 zet de Brusselse regering in op het aanpassen van de infrastructuur, om de wagens uit te nodigen hun snelheid aan te

passen. Daarnaast gaat de regering verder met de aankoop en het plaatsen van nieuwe snelheidscontrolerende apparatuur, om ervoor te zorgen dat de regels ook in de toekomst worden gerespecteerd.

De gevaarlijkste kruispunten in het gewest worden stelselmatig aangepakt. Ook in 2022 ligt de focus op het beveiligen van kruispunten, op korte termijn met voorlopige maatregelen en op lange termijn met de definitieve heraanleg van kruispunten, zoals het Schumanplein en het Sainteletteplein. Illegaal parkeren vlak voor zebrapaden wordt onmogelijk gemaakt door de installatie van duizenden fietsnietjes, zodat de zichtbaarheid van wandelaars die wensen over te steken, gegarandeerd blijft.

[155]

*(poursuivant en français)*

Trop souvent, les différents modes de transports se sont affrontés sur la voie publique : cyclistes, automobilistes, transports en commun et piétons. Il nous faut dépasser ces conflits et la technologie va nous permettre de procéder à une transition intermodale. Il faut que chacun trouve une place légitime dans l'espace public. Pour y parvenir, nous œuvrons à rendre nos rues plus intelligentes. Le but est que chacun puisse facilement s'approprier les différents modes de déplacement. Pour y parvenir, nous soutiendrons le développement des technologies centralisant toutes les offres de mobilités : STIB, SNCB, TEC, De Lijn, les voitures, le cyclopartage et la micromobilité partagée ainsi que les solutions de covoiturage ou de mutualisation du parking. Le cadre de ces applications, la mobilité tout-en-un (mobility as a service, MaaS), verra le jour prochainement. Le MaaS sera le point d'accès et de paiement unique pour bénéficier de l'ensemble de l'offre de mobilité : l'occasion de faire nos choix, en fonction, entre autres, de l'itinéraire, de l'heure ou de nos préférences personnelles.

Les investissements importants dans les transports publics sont garantis. En 2022, les investissements s'élèveront à 581 millions d'euros. Le déploiement du plan bus qui prévoit d'augmenter la capacité de 30 % sera poursuivi, en inaugurant notamment la ligne de bus 68. Nous étendrons également le réseau de trams et investirons dans la construction d'une nouvelle ligne de métro. Par ailleurs, la STIB poursuivra ses travaux pour rendre toutes les stations de métro plus accessibles en installant des ascenseurs et en réaménageant les plates-formes d'embarquement. De la sorte, nous construirons aussi une ville plus inclusive dans ce domaine.

Le nouveau tarif jeunes pour les écoliers et les étudiants, qui est entré en vigueur en 2021, sera également appliqué pour les jeunes âgés de 18 à 24 ans à partir du mois de février 2022. Ce tarif préférentiel permettra aux jeunes de découvrir pendant une phase cruciale de leur vie la liberté qu'un abonnement des transports publics peut représenter. En outre, il offre aux jeunes les plus vulnérables une porte d'entrée vers toute la ville. L'abonnement jeunes pour les écoliers et les étudiants a connu un grand succès en septembre. Cette mesure sera structurellement poursuivie pendant les années à venir.

Au niveau bruxellois, le développement des modes actifs est un levier important pour atteindre nos objectifs. Aujourd'hui, à Bruxelles, la ville est encore trop souvent conçue pour s'adapter aux

---

voitures qui doivent se déplacer d'un point A à un point B le plus rapidement possible. Nous voulons sortir d'un urbanisme trop déterminé par l'automobile. Avec deux tiers des déplacements en Région bruxelloise qui se font sur une distance de moins de 5 km, les modes actifs constituent une alternative saine et efficace à la congestion automobile.

[157]

*(verder in het Nederlands)*

Om fietsen aantrekkelijker te maken, willen we langs de grote gewestwegen en brede wegen systematisch afgescheiden fietsinfrastructuur aanleggen. Concreet zullen we de kwalitatieve aanpassingswerken voor voetgangers en fietsers op de lanen van de Kleine Ring afronden.

Opdat de fiets voor zoveel mogelijk mensen een oplossing kan zijn, blijven we het fietspadennet in de stad uitbreiden, zodat ook de meest kwetsbare personen zich veilig kunnen verplaatsen. Voor wie op een appartement woont of geen plaats heeft om zijn of haar tweewieler te stallen, blijven we inzetten op meer fietsboxen.

Te voet gaan is de belangrijkste verplaatsingswijze in Brussel en is ook zeer bevorderlijk voor het welzijn. Daarom verbeteren we het comfort van de voetganger door grote voetgangersboulevards, meer groen en meer ontmoetingsplaatsen aan te leggen. De regering blijft ook investeren in het herstel van de tunnelinfrastructuur. Nu de renovatie van de toekomstige Annie Cordytunnel zo goed als rond is, verschuift de focus naar het herstel van de plafonds van een reeks andere tunnels op de Kleine Ring en op de invalswegen, zoals de Kunstwettunnel, de Reyerstunnel, de Madoutunnel en de Van Praettunnel.

[159]

*(poursuivant en français)*

En collaboration avec les communes, des quartiers apaisés sont créés. Nous soutiendrons le processus participatif qui a été mis en place dans le cadre des dix premiers projets et nous financerons les démarches visant à renforcer la convivialité des quartiers, en mettant l'accent sur les habitants. Ces réaménagements de l'espace public entraîneront une diminution significative du trafic de transit passant à travers les quartiers résidentiels, la libération d'espaces publics dans les quartiers au profit de la verdurisation, de plaines de jeux, d'une meilleure lisibilité, etc. Le trafic sera donc mené vers les axes de circulation structurants afin d'améliorer la fluidité du transport.

La transformation de Bruxelles en une ville-région à dimension humaine est pleinement en cours. Le programme ambitieux de mobilité Good Move a rendu les objectifs très clairs. Le gouvernement a de nouveau réussi à préserver les investissements qui seront nécessaires pour atteindre ces objectifs. Les investissements entamés seront poursuivis, les adaptations nécessaires des infrastructures seront mises en œuvre.

[161]

*(verder in het Nederlands)*

Ook de sector van het bezoldigde personenvervoer biedt een antwoord op de uitdagingen van de stedelijke mobiliteit. Deze sector heeft zwaar geleden onder de gezondheids crisis en kreeg daarom steun van het gewest. Vandaag ligt een nieuwe regelgeving voor het bezoldigde personenvervoer klaar.

Het ontwerpbesluit dat de toegang tot het beroep, de opleiding en de toelatingsvoorwaarden voor de chauffeurs in de sector regelt, werd in de zomer van dit jaar goedgekeurd. Dat besluit, dat een van de komende weken van kracht zal worden, vormt een eerste stap naar een eengemaakt statuut voor de chauffeurs en de exploitanten en moet leiden tot een eerlijk concurrentiekader.

Deze eerste stap naar een gemeenschappelijk basisstatuut vormt de aanzet tot een grondige hervorming van de sector. De regering is nu al enkele weken een voorontwerp van ordonnantie over de taxisector aan het bespreken. Zodra de tekst in eerste lezing bekrachtigd is, zal zij uitvoerige onderhandelingen met de beroepssector opstarten, zodat de ordonnantie hopelijk tegen begin 2022 definitief kan worden goedgekeurd.

[163]

*(poursuivant en français)*

Se déplacer facilement et sereinement en ville est essentiel. Mais la première des solutions aux enjeux de mobilité urbaine, c'est la ville polycentrique, "la ville du quart d'heure" comme l'appellent certains, nous sommes plus ambitieux en parlant de la "ville à dix minutes". Une ville à l'échelle des quartiers, qui ne sont plus monofonctionnels, mais tout à la fois quartier d'habitation, de promenade et de jeux dans des espaces verts suffisants, de travail et de services essentiels, dans un périmètre accessible à pied.

La conception de cette ville polycentrique est au cœur de la politique de développement territorial et de rénovation urbaine, qui intègre totalement la dimension environnementale.

2022 confirmera nos ambitions en matière de rénovation urbaine, qui permette l'amélioration du cadre de vie, à un niveau local. Pas moins de 64 millions d'euros y seront consacrés.

Nous avons lancé une treizième série de contrats de quartier et, pour la première fois, nous avons limité l'appel à candidatures à des périmètres qui n'en ont jamais bénéficié. Nous avons de plus décidé qu'un quart des moyens (soit un peu de plus de 3 millions par contrat de quartier) de ces contrats de quartier durable devra être affecté à la production ou la rénovation de logements dans les quartiers présentant moins de 15 % de logement social.

Cette série fera suite à la douzième qui, pour la première fois aussi, s'est limitée aux quartiers de logements sociaux. Les programmes sont en cours d'écriture. Les échos que j'en ai doivent nous inviter à progresser dans cette logique de concentration des moyens de la revitalisation urbaine.

Parce que toutes nos politiques doivent contribuer à l'effort encore à fournir pour produire du logement public, j'en suis convaincu !

C'est la raison pour laquelle, vous l'aurez sans doute relevé, la rénovation dispose également d'une place non négligeable dans le plan d'urgence pour le logement dont j'ai déjà évoqué plusieurs aspects.

Premièrement, la production de logements acquisitifs moyens dont l'objectif de 1.000 logements sur la durée de la législature a été réaffirmé dans le contrat de gestion de citydev.brussels qui, par ailleurs, fait la part belle à l'emphytéose. Ainsi, 18 millions sont consacrés à soutenir cet objectif, dans notre budget.

Deuxièmement, la mise en place d'un périmètre de préemption généralisée. Nous poursuivrons le parcours législatif pour doter le secteur du logement social d'une nouvelle arme de taille pour exister dans le marché immobilier privé.

Troisièmement, l'information et la diffusion de l'existence des moyens de la politique de la ville. Ce sont environ 3 millions que nous mettons à destination des communes, qui permettent de financer jusqu'à 95 % d'une opération de logements, et qui doivent être davantage mobilisés.

[165]

En parallèle, mon gouvernement poursuivra le travail entamé depuis quelques années et approuvera prochainement le programme et l'avant-projet de programme des contrats de rénovation urbaine (CRU)6 et 7, autour de Simonis et autour de la Gare du Midi. Il poursuivra également la mise en œuvre des cinq CRU précédents.

La Société d'aménagement urbain (SAU), comme acteur opérationnel de la politique urbaine bruxelloise, s'est imposée comme étant un partenaire-clé des projets de rénovation urbaine. Ceci, à côté des nombreux projets qu'elle porte par ailleurs à bras-le-corps et qui, tous, ont franchi des étapes importantes de leur développement cette année : le futur Musée du Chat et du dessin d'humour, dont les travaux ont débuté, la construction du bâtiment Frame, la restauration de l'hippodrome de Boitsfort, le projet Transit, le projet d'une nouvelle caserne de pompiers, etc.

En début 2022, nous allons lancer les contrats d'axe et d'îlot. Ils constituent une partie de la réponse pour mettre en œuvre l'objectif de "dédensification" de certains lieux consacrés par la déclaration de politique régionale. L'arsenal d'outils de revitalisation urbaine est parfois bien en peine pour agir à un niveau très local. C'est le pari que nous proposerons avec ce nouveau levier qui, dans un premier temps, se calquera sur les contrats de quartier.

À côté de ces investissements en matière de rénovation urbaine, nous poursuivons notre mission de planification territoriale. Ainsi, trois plans d'aménagement directeurs (PAD) sont désormais définitivement approuvés : Casernes, Gare de l'Ouest, Heyvaert.

Je m'arrête un instant sur ce dernier qui, pour la première fois, fait le pari de mobiliser les outils réglementaires de planification pour contribuer à répondre à la crise du logement. Dans ce périmètre, tout projet de plus de 2.000 mètres carrés de logements devra en réserver 25 % à destination du social ou assimilé social.

En ce qui concerne le premier d'entre eux, à savoir les anciennes casernes d'Ixelles, l'occupation temporaire See U, qui a été couronnée de succès, prendra fin dans les prochains mois. Elle laissera progressivement la place à la mise en œuvre opérationnelle du site visant à concrétiser les ambitions régionales et les besoins des universités, à savoir : la construction de près de 480 logements pour étudiants à un tarif socialement abordable, la création de logements familiaux accessibles, l'implantation d'équipements universitaires et de proximité, dont une halle alimentaire.

[167]

Par ailleurs, face à l'appel du terrain et aux évidences révélées par la crise sanitaire, nous avons décidé de revoir en profondeur les projets de plans Mediapark et Josaphat pour y réserver une plus large place à la nature. Nous poursuivrons ce travail avec la même rigueur pour l'ensemble des huit autres PAD.

Par l'intégration de la politique environnementale dans le développement territorial, nous allons contribuer à l'amélioration du cadre de vie des Bruxellois en déployant une stratégie innovante de résilience urbaine.

Nous devons construire la ville en redonnant à la nature et à la biodiversité une place importante. Agir sur le maillage vert et le maillage bleu est aussi vital pour la ville que pour le bien-être de ses habitants. Des projets d'ampleur régionale sont ainsi menés : Wiels, Neerpede, dévouement de la Senne, quai des Matériaux, notamment, soutenus dans le cadre du plan de relance.

Mais Bruxelles ne nous attend pas pour changer, elle regorge de ressources et d'initiatives qui font sa vitalité et son urbanité. Regardez notamment comment et à quelle allure le zone du canal évolue ! Regardez aussi ce qui se passe actuellement dans le quartier Nord ! Celui-ci connaît en effet actuellement une activité très importante, avec une multitude de projets privés et publics majeurs qui témoignent d'une vitalité économique et urbanistique certaine, entraînant la profonde mutation de ce quartier historiquement monofonctionnel, consacré depuis plus d'un demi-siècle aux bureaux et qui s'essaie désormais à la mixité, en prévoyant du logement, des équipements et des services de proximité. Nous réparons Bruxelles et les aménagements des années 70. À l'instar de ce que nous avons mis en place pour le canal, nous accompagnons ces transformations par des outils publics (PAD, CRU et PPAS), mais aussi en mettant en place, en collaboration avec les communes, des outils publics de coordination de l'ensemble des initiatives privées et publiques en cours sur le territoire.

La question de la reconversion des bureaux est au cœur de la réflexion sur l'avenir de ce quartier. Nous l'avons prise à bras-le-corps. Perspective.brussels est à l'initiative d'un groupe de travail d'experts, qui doit nous fournir un rapport complet sur les enjeux de ces reconversions massives des bureaux.

C'est aussi parce que la ville change, à son rythme et selon des temporalités parfois longues, que le gouvernement a mis en place un guichet des occupations temporaires afin de faciliter et d'encadrer ces initiatives souvent extrêmement enrichissantes pour les Bruxellois et les visiteurs.

Le temporaire ne doit évidemment pas devenir une fin en soi et ne doit pas non plus servir des

---

intérêts particuliers. Il est donc de notre devoir de nous assurer que les occupations temporaires que nous proposons et facilitons réservent une place importante aux initiatives non lucratives, à finalité sociale, balbutiantes, novatrices ou risquées, etc. C'est l'une des missions de ce guichet, nouvellement créé et dont la première concrétisation passera par une plate-forme informatique.

[169]

*(verder in het Nederlands)*

Stedenbouw is uiteraard een essentieel instrument om vorm te geven aan de stad. Op dat vlak beweegt er één en ander:

Met Good Living vernieuwen we de stedenbouwkundige regels voor een duurzame en kwaliteitsvolle gebouwde omgeving: de Gewestelijke Stedenbouwkundige Verordening (GSV) wordt herzien op basis van de aanbevelingen van de expertencommissie, met onder meer de openbare raadpleging in de loop van 2022.

Er wordt gestart met de opmaak van een Handboek Publieke Ruimte dat in samenhang met de nieuwe GSV de publieke besturen zal gidsen in de ontwikkeling van straten en pleinen. De nieuwe besluiten betreffende de vrijstellingen en vergunningen van beperkte duur, die eind 2021 worden goedgekeurd, zullen vanaf 2022 toelaten de transitie naar een duurzame en sociale stad te versnellen.

We maken een evaluatie van de recente hervorming van het Brussels Wetboek van Ruimtelijke Ordening (BWRO), waarna de regelgevingen waar nodig worden aangepast om de procedures te vereenvoudigen of te verbeteren.

We versterken de stedenbouwkundige werkinstrumenten om de productie van sociale woningen te bevorderen: we optimaliseren de Fastlane voor verkorte vergunningsprocedures en de samenwerking tussen urban.brussels en de Brusselse Gewestelijke Huisvestingsmaatschappij (BGHM) en herzien het besluit betreffende de stedenbouwkundige lasten, met name om die in de eerste plaats voor de bouw of financiering van sociale woningen te bestemmen, naast de aanwending ervan voor de inrichting van de openbare ruimte.

We ontwikkelen het instrument urban ruling om, in consensus met alle betrokken publieke instanties, eigenaars en aanvragers van projecten via duidelijke richtlijnen tijdig een coherente omkadering te bieden.

We beschermen ons erfgoed en integreren het stadsleven in het erfgoed. We leggen coherente besluitvormingscriteria voor de inventaris-, bewaar- en beschermingsprocedures vast en zorgen voor de goedkeuring van de wettelijke inventaris. Er komt een inventaris van het naoorlogse recente erfgoed en we voltooiën een zo volledig mogelijke inventaris van historische liften, in uitvoering van de samenwerking met de federale overheid en de andere gewesten naar een nieuw reglementair kader, zodat deze liften bewaard en op een veilige manier in werking kunnen blijven.

We zetten de aanbevelingen van de werkgroep over dekolonisatie van de openbare ruimte om in een

---

gewestelijke strategie en aanpak en we onderzoeken de mogelijkheden om het Lever House te bestemmen als plek van debat rond dekolonisatie.

[171]

*(poursuivant en français)*

La numérisation et l'automatisation du processus d'octroi de permis seront mises en œuvre. À cet effet, nous prévoyons des moyens supplémentaires à concurrence d'environ 5 millions d'euros. Le processus de numérisation a prouvé sa valeur durant la crise du Covid-19, avec, entre autres, le déploiement accéléré de la concertation à distance pour les comités de concertation. Les développements de l'outil MyPermit seront poursuivis et accélérés, et les autres catégories de permis, les types de demandeurs et les communes seront intégrés dans la plate-forme, tout en offrant la possibilité de traiter un dossier de façon 100 % numérique. Nous élaborerons un registre numérique des permis. Nous examinerons également la possibilité de reprendre les anciennes décisions sur papier dans les registres et de les rendre plus rapidement accessibles, notamment dans le cadre des informations urbanistiques.

Les inondations dramatiques qu'a connues la Wallonie cet été nous ont rappelé, si c'était nécessaire, l'urgente nécessité d'agir pour la transition climatique. Les objectifs climatiques sont au cœur de l'ensemble des politiques régionales. Le budget pluriannuel portait un réinvestissement à la hauteur de ses ambitions en matière de climat, de nature et de biodiversité. En termes de masse budgétaire, le gouvernement a ainsi décidé de se donner une trajectoire climatique qui financera la mise en œuvre de la contribution bruxelloise au plan national énergie-climat (PNEC) d'ici 2024. Une trajectoire climatique pour agir sur les émissions directes, sur les émissions indirectes et sur la résilience et l'adaptation au changement climatique, notamment par la nature en ville et le renforcement de la biodiversité. Ce sont plus de 350 millions d'euros supplémentaires qui seront affectés à ces politiques dans le cadre budgétaire pluriannuel.

À la suite de l'adoption de l'ordonnance climat en mai 2021, une nouvelle gouvernance climatique est instaurée, permettant d'ancrer les principes de la politique climatique pour que la société bas carbone devienne réalité.

Le plan air-climat-énergie (PACE) est en cours d'actualisation, en vue d'aboutir à une adoption en première lecture en mars 2022 et une approbation finale en mars 2023. Par ailleurs, après la publication du paquet législatif européen "Fit for 55", le gouvernement a d'ores et déjà pris l'engagement de contribuer à la rehausse de l'ambition européenne. Ce qui implique de revoir à la hausse notre objectif de réduction de minimum 40 % repris dans l'ordonnance climat. Cette ambition, nous permettra, je l'espère, d'atteindre la neutralité climatique telle que fixée dans la stratégie à long terme. Soulignons également que la Région bruxelloise s'implique pleinement dans la réussite de la négociation sur la répartition des charges nationales (burden sharing), à la veille de la COP 26.

Le soutien méthodologique et le financement des projets innovants pour les programmes d'actions communaux climat a été lancé fin 2020 et sera poursuivi en 2022 ; quinze communes ont déjà répondu à l'appel en 2021. Les communes et les CPAS sont, par leurs compétences multiples et leur

---

proximité avec le citoyen, des partenaires prioritaires pour la mise en œuvre de mesures concrètes de lutte contre le réchauffement climatique et ses conséquences. La complémentarité et le renforcement mutuel de l'action climatique Région-commune est donc l'un des piliers de notre ordonnance climat.

[173]

Nous allons agir sur les principales sources directes d'émissions polluantes pour assurer un environnement sain à tous les Bruxellois.

2021 a vu le lancement de Révolution, l'alliance emploi-environnement-finances pour la rénovation durable, puisque notre stratégie de rénovation repose sur une politique sectorielle d'ampleur, basée sur une dynamique de gouvernance mobilisant les acteurs publics, privés et associatifs autour d'actions concertées liées aux enjeux de la stratégie de rénovation - enjeux environnementaux, économiques et d'emploi non délocalisables. L'objectif est ici de stimuler la demande de rénovation énergétique du bâti, de renforcer les capacités du secteur et d'orienter l'offre du secteur pour contribuer au déploiement à grande échelle de solutions innovantes pour la rénovation énergétique du bâti bruxellois et ainsi, aussi améliorer la qualité du bâti en général et du logement en particulier.

Pour devenir réalité, la stratégie rénovation prévoit d'offrir à chaque public cible, public et privé, des aides financières et un accompagnement gratuit adapté. Cette fin d'année verra plus spécifiquement le lancement du programme d'accompagnement et financement Réno Click pour les pouvoirs publics régionaux et communaux, pour un budget de 10 millions d'euros, et d'un service d'accompagnement régional gratuit dédié aux copropriétés. Le projet RénoLab, chargé de tester des solutions innovantes d'accompagnement, de financement et de techniques de rénovation plus efficaces dans le cadre de Révolution constituera également un levier majeur de la relance. Le premier appel à projets vient d'être lancé ; un budget de 7,5 millions d'euros y est consacré.

Nous avons donc réservé un budget important, plus de 32 millions d'euros pour les primes énergie, afin de valoriser les primes existantes, notamment pour l'isolation des bâtiments pour tous les publics bruxellois, en amplifiant le soutien pour les bas revenus et les collectivités. Un budget augmenté est aussi mis à disposition pour l'accompagnement via homegrade.brussels et le réseau Habitat pour accompagner les citoyennes et citoyens ainsi que les travailleurs sociaux dans leurs démarches de rénovation énergétique, avec une attention pour les ménages les plus précarisés.

Par ailleurs, mes collègues, respectivement chargés de l'environnement et du logement, et moi-même avons annoncé une simplification drastique des primes énergie et rénovation : 2022 sera aussi l'année du lancement de la prime Révolution. Plus que jamais, nous devons réduire notre consommation et notre dépendance aux énergies fossiles, pour des raisons climatiques, sociales et économiques, face à la montée des prix de l'énergie. Notre soutien aux Bruxellois passe ici par un renfort d'accompagnement et des primes qui sont les plus élevées des trois Régions.

[175]

Enfin, la fiscalité permet aussi de favoriser les investissements verts. Afin de renforcer l'attractivité résidentielle de la ville et de favoriser l'achat d'une habitation propre, le gouvernement souhaite consentir un effort supplémentaire par le biais de la technique de l'abattement, afin de prévoir dès

---

2023 une nouvelle réduction fiscale lors de l'achat d'un premier logement, couplé à des investissements respectueux du climat.

Avec le bâti et l'industrie, la mobilité est l'une des sources les plus importantes d'émissions directes de gaz à effet de serre. Nous allons donc continuer d'agir sur l'amélioration de la qualité de l'air, au profit l'environnement et de la santé des Bruxellois. Nous pouvons agir par le transfert modal, comme déjà développé plus haut, la sortie du moteur thermique, avec la zone de basses émissions (LEZ) et la promotion de solutions alternatives par l'installation de bornes électriques, notamment. Cette année, le réseau de mesures de la qualité de l'air sera renforcé, avec l'installation de deux nouvelles stations. En outre, la prime Bruxell'air sera lancée, appuyée par un budget de 4 millions d'euros. L'implication fondamentale et indispensable des citoyens se poursuit au travers du projet scientifique participatif CurieuzenAir, que l'on voit en ce moment à tous les coins de rue.

[177]

*(verder in het Nederlands)*

Al even essentieel voor de levenskwaliteit is water. Het beheer van zowel hemelwater als drinkwater krijgt al onze aandacht.

Het nieuwe Waterbeheerplan 2022-2027 zal dit jaar worden goedgekeurd. Het beoogt een antwoord te bieden op de verschillende uitdagingen die gepaard gaan met het waterbeheer in Brussel om de toestand van de waterlichamen en de aquatische ecosystemen te vrijwaren en de overstromingsrisico's beter te beheren. Het steunt op overleg met de betrokken instanties en de burgers. Het Waterbeheerplan zal een strategie bevatten om overstromingen tegen te gaan. Die strategie zal erop gericht zijn minder stormbekkens aan te leggen en meer te opteren voor alternatieve manieren om het hemelwater te beheren door in te zetten op een geïntegreerd regenwaterbeheer.

Toegang tot water houdt ook de toegang tot drinkwater in. Nu het overleg met de werkgroep Waterarmoede is afgerond, zal het parlement de komende weken debatteren over het ontwerp van de ordonnantie die ertoe strekt een sociale tegemoetkoming in de waterprijs en andere sterke maatregelen in te voeren, zoals het verbod om de watervoorziening voor gezinnen af te sluiten en de invoering van een redelijk afbetalingsplan voor mensen die het moeilijk hebben. Die ontwerp tekst voltooit de resolutie betreffende de toegang tot water voor iedereen en de strijd tegen waterarmoede in het Brussels Hoofdstedelijk Gewest, die het parlement in 2019 goedkeurde. De regering maakt in 2022 13 miljoen euro vrij om de sociale tegemoetkoming in de waterprijs, die door Vivaqua zal worden toegepast, te financieren. Om de waterfactuur voor de Brusselaars te verlichten en hen slechts de ware kostprijs aan te rekenen, zal het gewest vanaf 2022 via de financiering van de gemeenten het bedrag van 12,8 miljoen euro dat de gemeenten jaarlijks statutair door Vivaqua kregen uitgekeerd, voor zijn rekening nemen.

[179]

*(poursuivant en français)*

Toujours dans le cadre de l'accès à l'eau de consommation, mais aussi en cas de fortes chaleurs, la

stratégie régionale de déploiement des fontaines publiques prévoit l'installation d'une cinquantaine de fontaines à eau potable d'ici la fin 2022. En parallèle, Vivaqua mettra son expertise à la disposition des communes pour permettre à tout un chacun d'accéder à une eau potable de qualité en notre Région. Ceci devrait permettre de commander et d'installer plus de 80 fontaines supplémentaires.

Le Port de Bruxelles est bien sûr un acteur de l'eau central en termes économiques et environnementaux. Nous travaillons au développement de son activité et du transport par la voie d'eau et à la multimodalité. Les négociations que nous menons avec le niveau fédéral pour le maintien et la revalorisation de la desserte ferroviaire à l'avant-port ou la poursuite des travaux de prolongation et de renforcement des murs de quai du canal y contribueront sans aucun doute.

Le traitement de nos déchets est également un élément essentiel de la politique environnementale. L'acteur public régional, l'agence Bruxelles Propreté, est en mutation, à la suite des audits lancés sous la précédente législature. Ils ont permis de nourrir son plan de redéploiement, qui prévoit une refonte fondamentale tant en matière d'organisation que d'exercice de ses missions, cruciales pour Bruxelles. Des missions qui seront désormais confiées à des mandataires comme dans les autres organismes d'intérêt public (OIP).

L'Agence Bruxelles Propreté devra aussi répondre aux défis de l'économie circulaire et de la transition climatique. Les premiers chantiers de changement sont en cours.

2022 verra le démarrage de la mise en œuvre de la première stratégie de propreté urbaine de notre Région, en collaboration avec les communes et avec tous les acteurs concernés, privés et citoyens. Les acteurs sont nombreux en la matière et nous devons admettre un manque important et historique de coordination et de mise en commun des bonnes pratiques. Bruxelles est malheureusement réputée être une ville trop sale. L'élaboration de la stratégie est en cours, avec tous ces acteurs. Elle se traduira en actions concrètes dès 2022, pour répondre aux attentes des citoyens.

Enfin, en ce qui concerne la problématique du bruit, nous suivons de près le dossier du survol de Bruxelles, dans le cadre des balises strictes établies dans notre accord de majorité. La nouvelle étude d'incidences imposée par la justice est en cours et doit aboutir au plus tard en juillet 2022. Par ailleurs, le ministre fédéral de la mobilité a, il y a quelques semaines, lancé une nouvelle plateforme de discussion entre parties prenantes qui inclut bien sûr des représentants des communes bruxelloises et de la Région. Nos représentants, en concertation avec les communes bruxelloises, seront attentifs à la recherche de solutions structurelles et fermes dans la défense des intérêts des Bruxellois.

Notre environnement urbain est riche aussi de la présence d'animaux. Le bien-être animal est une préoccupation. En 2022, un Code bruxellois du bien-être animal sera élaboré. L'objectif de ce texte n'est pas de se limiter à dépoussiérer la loi de 1986. C'est de retranscrire dans la loi le changement intervenu dans notre rapport au vivant. Dans ce cadre, nous travaillerons sur une espèce de "casier judiciaire animalier" permettant aux refuges, élevages et établissements commerciaux de s'assurer de l'absence d'interdiction de détention prononcée à l'encontre du futur responsable de l'animal. Un budget de 255.000 euros a été dégagé pour la rédaction du code et l'élaboration d'une nouvelle plate-forme pour le département du bien-être animal.

[181]

Je veux prendre ici le temps d'une pause pour prononcer quelques remerciements. D'abord aux pouvoirs publics bruxellois, qui ont travaillé, depuis mars 2020, dans des conditions extrêmement compliquées, pour remplir leur mission de base : le service aux citoyens. Certains, parmi les services régionaux ont été en première ligne. Je pense aux services du Collège réuni et d'Iriscare, de Bruxelles Prévention et sécurité (BPS) ou du Siamu, de la STIB et de Bruxelles Propreté. Et bien sûr, tous niveaux de pouvoir confondus, je pense à tout le personnel soignant, aux services de police et des CPAS. De manière générale, c'est l'ensemble des services publics travaillant sur le territoire de la Région auxquels je veux adresser mes remerciements pour avoir assuré la continuité des missions dans des circonstances inédites et difficiles.

En évoquant ce travail au service de la population, je me permets d'évoquer de manière particulière le Siamu.

[183]

*(verder in het Nederlands)*

We blijven investeren in de kazernes: Eikenbos, Anderlecht, Delta, een nieuwe hoofdkazerne ... voor een bijkomend bedrag van 1,4 miljoen euro. Bijzondere aandacht gaat hier naar het wegwerken van de problemen rond de beschikbaarheid en het juiste gebruik van infrastructuur M/V. Daarnaast zetten we ook sterk in op de beveiliging van de kazernes.

We zetten volop in op het nieuwe diversiteitsplan en het transformatieplan als antwoord op de audits bij de brandweer. Belangrijk daarin is de ontwikkeling van een nieuwe cultuur met een duidelijke missie en waarden, maar ook de hervorming van de meldings- en tuchtprocedures. Daarnaast zullen de communicatie en de procedures van het wervingsbeleid worden aangepast om bij een volgende ronde een diverser publiek aan te trekken.

Er wordt een nieuwe cel voor sensibiliserende preventie opgericht en uitgebouwd. Binnen die cel krijgen tien Brusselse jongeren via het Youth Guarantee Plan de kans om ervaring op te doen bij de brandweer.

We versterken de kadettenschool. De bedoeling is om aldus een groter publiek te bereiken, wat de diversiteit moet bevorderen.

We werken verder aan het actieplan agressie. We kunnen niet tolereren dat de brandweer het slachtoffer wordt van zinloos geweld.

[185]

*(poursuivant en français)*

Nous poursuivrons la rédaction du plan d'action visant à lutter contre les agressions.

En ce qui concerne les pouvoirs locaux, la Région n'a pas fait face seule à la crise sanitaire : les

pouvoirs locaux ont été très présents. Acteurs de proximité par excellence, ils ont, eux aussi, été mis à rude épreuve durant l'année qui vient de s'écouler. Et encore aujourd'hui, ils jouent un rôle important de sensibilisation à la vaccination. Je suis donc heureux de leur annoncer que nous avons débloqué des moyens importants pour la revalorisation des agents de la fonction publique locale, ce qui permettra non seulement de garder nos talents, mais aussi d'en attirer de nouveaux.

Bonne nouvelle concernant l'offre sportive en Région bruxelloise, la Région amplifiera son soutien aux communes pour le développement d'infrastructures sportives. De même, l'offre sportive de proximité continuera à être développée avec de petits équipements accessibles gratuitement dans les quartiers. Un budget de 24 millions d'euros est dégagé afin de financer le nouveau plan triennal d'investissement en matière d'infrastructures sportives communales.

En parlant de sport, je veux rappeler l'engagement de la Région pour se doter d'une infrastructure de niveau national pour le hockey. Grâce aux Red Lions et aux Red Panthers, le hockey est un sport qui a énormément gagné en popularité et qui connaît une croissance rapide, surtout à Bruxelles. L'année passée, nous avons déjà annoncé notre volonté de faire de Bruxelles la capitale belge du hockey en investissant dans un stade national à Uccle. Nous maintenons cet objectif. Par ailleurs, Beliris apportera des fonds supplémentaires pour couvrir ces investissements.

J'en reviens aux pouvoirs locaux. En cette fin d'année, nous lancerons les états généraux pour discuter "sans tabou" et, notamment, clarifier le financement des missions publiques exercées par les communes ou la Région, en choisissant la manière la plus efficace et la moins coûteuse de rendre les services au public. L'objectif premier est simple, à savoir répondre à la question suivante : "Que veulent les Bruxellois pour leur commune et leur Région ?" Cette campagne de consultation publique nous permettra d'être plus forts à l'aube d'une potentielle réforme de l'État, portée par le gouvernement fédéral.

Venons-en à la relance. Je l'ai dit en commençant, l'année 2021 aura subi l'impact budgétaire le plus important de la crise du Covid-19. Mais elle est aussi celle du début du chemin vers la "normalisation" de la situation. On s'en doute, ce chemin sera encore long, mais nous pouvons désormais, avec prudence, en gardant à l'esprit les risques sanitaires toujours présents, accompagner une reprise de l'activité et les changements structurels que la pandémie aura accélérés ou déclenchés.

[187]

Nous avons su très tôt que cet accompagnement serait indispensable. Dès le mois d'avril 2020, nous nous sommes attelés à l'élaboration d'un plan de relance des activités. L'économie avait été arrêtée net au mois de mars et nous imaginions des incitants ponctuels, pour sa reprise. Nous envisagions également de soutenir des secteurs que nous pensions fragilisés à moyen terme, notamment pour s'adapter à des nouvelles réalités socio-économiques.

Comme je l'ai indiqué en commençant, il nous est rapidement apparu que le meilleur des soutiens à l'économie bruxelloise, résiderait dans la poursuite et l'approfondissement d'une politique d'investissements ferme et résolue, susceptible de porter des effets économiques contracycliques. Nous avons choisi de ne pas élaborer un plan ad hoc, qui viendrait "à côté" d'un projet politique. Le

rapport de diagnostic établi par perspective.brussels comme base du plan de relance et de redéploiement a mis en exergue un constat évident : les défis de la crise sanitaire croisaient les enjeux de la déclaration de politique régionale (DPR). Les défis identifiés, à savoir soutenir les publics fragilisés, contrer les conséquences sociales et économiques de la crise et assurer une capacité de résilience face aux crises futures, devaient trouver réponse dans une action déterminée dans les quatre priorités régionales majeures : le logement, le climat, la mobilité, et l'économie et l'emploi.

C'est donc un projet politique global que nous proposons pour sortir de la crise. C'est toujours notre conviction, cela reste notre proposition.

C'est dans cette logique que nous avons saisi l'occasion offerte par le plan de relance européen. Je le rappelle, l'Europe attendait des plans nationaux exclusivement. Sous la houlette du secrétaire d'État à la relance du gouvernement fédéral, un intense processus d'élaboration commune a permis la remise d'un plan harmonisé, reprenant des projets des entités fédérées et de l'État fédéral.

En ce qui concerne la relance bruxelloise, mon gouvernement s'inscrit pleinement dans la dynamique européenne et travaille dans le cadre du plan national pour la reprise et la résilience (PNRR).

Afin de structurer nos discussions, je me permettrai de rappeler plusieurs éléments qui ont déjà fait l'objet de débats dans cet hémicycle au cours de l'année écoulée. Le gouvernement bruxellois porte 14 projets d'investissement et 5 réformes pour un montant total de près 396 millions d'euros :

- l'axe climat, durabilité et innovation intègre des projets pour un montant total de 105 millions d'euros ;
- l'axe économie du futur et productivité, 15 millions d'euros ;
- l'axe mobilité, 140 millions d'euros ;
- l'axe social et vivre ensemble, 75 millions d'euros ;
- l'axe transformation numérique, 61 millions d'euros.

[189]

La liste des projets est connue et a été transmise aux services du parlement. Dans un souci d'exhaustivité, je peux vous la transmettre à nouveau. Je signale également que l'ensemble du plan, et donc tous les projets bruxellois, sont disponibles publiquement sur internet.

Concernant les mesures et projets de relance complémentaires, je vous renvoie à la communication du gouvernement du 25 mars dernier, qui confirme que les projets qui n'ont pas été soumis dans le cadre du plan national et de l'enveloppe de 395 millions d'euros seront financés dans les budgets pluriannuels bruxellois. Il s'agissait particulièrement des projets suivants :

- la recapitalisation déjà actée de finance&invest.brussels ;
- l'augmentation de l'offre en santé mentale ;
- la création de logements d'accueil pour publics vulnérables.

Le financement des quatorze projets d'investissements fait partie intégrante de la trajectoire budgétaire pluriannuelle de la Région. La crise économique et sanitaire n'a pas rendu moins pertinents plusieurs projets d'investissements prévus dans notre accord de gouvernement. C'est la raison pour laquelle nous les avons intégré au PNRR porté par l'Europe et la Belgique.

D'autres moyens européens ont également été mis à disposition dans le cadre de React-EU (Recovery Assistance for Cohesion and the Territories of Europe), qui a vocation à s'intégrer aux programmes opérationnels 2014-2020 du Fonds européen de développement régional (Feder) et du Fonds social européen en Région de Bruxelles-Capitale et de pallier aux effets de la crise pandémique. Un budget additionnel de 6 millions d'euros a été octroyé à la programmation Feder 2014-2020 dans ce cadre.

Les secteurs définis à ce stade comme pouvant bénéficier du financement React-EU dans notre Région sont ceux contribuant à la transition vers une économie numérique en faveur du tourisme général-culture et du tourisme d'affaires et ceux apportant un soutien à l'investissement en faveur des PME dans les secteurs qui recèlent un fort potentiel de création d'emplois.

Le gouvernement poursuit également ses efforts en matière de transition sociale, économique et écologique, sous la coupole de la stratégie Go4Brussels. La concertation sociale reste l'un des piliers de notre action. Vu les conséquences de la crise en matière d'accès à l'emploi des jeunes, surtout les moins qualifiés et les jeunes qui ne sont ni étudiants, ni travailleurs, ni stagiaires (NEET), la priorité pour la garantie pour la jeunesse, étendue aux jeunes de moins de 30 ans, porte à la fois sur la prévention et la lutte contre le décrochage, qu'il soit scolaire ou socioprofessionnel, et sur le renforcement de l'offre de premières expériences professionnelles et de formations.

[191]

Un sommet social se tiendra le 17 novembre prochain durant lequel nous nous concerterons avec les partenaires sociaux.

Outre ces actions structurantes, des soutiens ponctuels ont été apportés aux acteurs économiques, sociaux et culturels. Nous avons soutenu toutes les entreprises pour compenser la perte de chiffre d'affaires, et spécialement les secteurs de l'horeca, de l'événementiel, le monde culturel et aussi les secteurs associatifs du non-marchand. Nous connaissons la critique quant aux montants de ces primes, comparés à celles des deux autres Régions. C'est que Bruxelles ne dispose pas des mêmes moyens budgétaires, proportionnellement à son produit intérieur brut. On le sait, quand l'économie est en croissance, Bruxelles entraîne le pays, et produit plus de deux fois plus de richesse, proportionnellement à son nombre d'habitants. Quand l'économie s'enraye, voire est mise tout simplement à l'arrêt, comme durant cette crise, Bruxelles n'est pas plus aidée que les autres entités. Et vu le nombre proportionnellement plus important d'entreprises sur le territoire bruxellois, il est

malheureusement logique que Bruxelles ne puisse aider chacune d'entre elles avec des montants équivalents à ceux des autres Régions.

Cependant, nous avons jusqu'ici distribué plus d'aides économiques et sociales par habitant que les autres Régions. Ce faisant, la balance a été faite entre les besoins et les moyens financiers mobilisables. J'accepte la critique des acteurs économiques dans le besoin. Mais ceux qui, dans cette assemblée, ont porté la même critique sont souvent les mêmes qui nous reprochent l'endettement budgétaire trop important. Alors qu'ils nous disent jusqu'à quel endettement il fallait aller pour apporter une aide comparable à celles des autres Régions, voire plus.

En attendant leur réponse, nous allons poursuivre notre politique de soutien, pour les secteurs particulièrement touchés par la crise, et qui risquent de le rester. L'impact de la crise se fait en effet sentir de manière hétérogène parmi les secteurs et selon les quartiers dont certains, par exemple, pour le secteur horeca, ou le commerce de détail, dépendent largement du tourisme et de la présence des travailleurs et des navetteurs. Et si la reprise économique est réelle, et globalement assez forte, certains secteurs devront continuer à être soutenus.

Nous maintiendrons en cette fin 2021 et au début de 2022 les mesures de soutien ponctuel, tout en concentrant les investissements dans le redéploiement et la transition de notre économie.

Nous prévoyons des mesures ciblées, dans une optique de relance et redéploiement de l'économie, ainsi que des mesures de soutien à la trésorerie des entreprises.

Et, en prévision de la fin du moratoire sur les faillites, des mesures d'accompagnement pour leur permettre de poursuivre leur activité et sauvegarder l'emploi, notamment le soutien nécessaire pour traverser cette période particulièrement difficile.

[193]

*(verder in het Nederlands)*

De maatregelen met betrekking tot rechtstreekse steun via premies omvatten:

- een zogenaamde relancepremie voor de discotheken, de restaurants, de cafés en de bedrijven die actief zijn in de evenementensector, de culturele sector en de sportsector. Ze zal andermaal variëren naar gelang van het omzetverlies en het aantal voltijdse equivalenten;
- een nieuwe premie voor toeristische accommodatie.

Voorts willen we de solvabiliteit van de ondernemingen verbeteren door de huidige relancemaatregelen voort te zetten en uit te breiden, onder meer door de oprichting van het relancefonds, dat de mogelijkheid zal scheppen mede-investeringen te doen aan de zijde van het federale transformatiefonds en privé-investeerders. Het is de bedoeling de ambitieuze projecten te ondersteunen van bedrijven die voor de crisis gezond waren om een sleutelrol te vervullen in de relancestrategie van het Brussels Gewest. Het fonds zal voor 20 miljoen euro gevoed worden door het Brussels Hoofdstedelijk Gewest en over een totaalbedrag van 80 tot 100 miljoen euro kunnen

---

beschikken.

We willen de hele economische structuur ondersteunen, van innovatie tot oudere bedrijven, om bij te dragen tot de heropleving van onze economie, met de opstart van een monitoring en bijzondere aandacht voor sectoren die zwaar getroffen zijn in kwetsbare buurten en activiteiten met, bijvoorbeeld:

- de oprichting van een werkgroep voor de opvolging van de Europese wijk;
- de creatie van een garantiefonds voor de evenementensector en de culturele sector.

De meerderheid is ervan overtuigd dat het Brussels Hoofdstedelijk Gewest een vruchtbare voedingsbodem vormt voor ondernemers die risico's nemen, durven innoveren en waarde creëren op ons gewestelijk grondgebied en dat het dat ook in de toekomst moet blijven.

Ze kunnen antwoorden aanreiken op de sociale en ecologische noodsituaties waar we het hoofd aan moeten bieden. Dat is een verlangen dat we steeds meer zien bij onze jonge ondernemers: een impact hebben op sociaal of milieugebied.

Dat is exact waar het bij de economische transitie om gaat: nieuwe economische kansen creëren om de welvaart te handhaven, waarbij de bedrijvigheid ten dienste wordt gesteld van iedereen. De gewestelijke beleidsverklaring integreert deze omschakeling, deze afstemming van de economische doelstellingen op de milieudoelstellingen met een politieke horizon die aansluit bij de Europese klimaatdoelstellingen:

- 2019 – 2030 – begeleiding van de transitie bij alle actoren;
- 2030 – omschakeling van de middelen voor economische ondersteuning naar economische voorbeeldmodellen (koolstofvrije productiemodellen, de circulaire en regeneratieve economie en een sociaal en democratisch ondernemerschap).

[195]

In 2022 willen we de duurzame heroriëntering van onze economie bewerkstelligen. Elk bedrijf moet zich de transitie eigen kunnen maken en een activiteit ontwikkelen die rekening houdt met het ecologische plafond en de sociale bodem – de enige bakens om de emancipatie van allen te verzekeren.

De eerste steen die met het oog hierop werd gelegd, was de investeringsstrategie die gepaard ging met de herkapitalisering van onze investeringsmaatschappij: [finance&invest.brussels](#).

[197]

*(poursuivant en français)*

Cette première pierre a été complétée par le nouveau plan régional d'innovation 2021-2027 qui fixe les priorités de la Région bruxelloise pour le soutien à l'innovation et développe les six domaines

d'innovation stratégiques qui tracent le chemin de la résilience urbaine face aux urgences sociales et environnementales, à savoir : le climat : bâti et infrastructures résilients : l'utilisation optimale des ressources ; les flux urbains efficaces et durables pour une gestion inclusive de l'espace urbain ; la santé et les soins personnalisés et intégrés ; la technologie et les services numériques avancés ainsi que la science et la société : approches participatives et inclusives.

Concrétiser et donner corps aux objectifs de la déclaration de politique générale en termes de réorientation de l'ensemble des outils de soutien économique régionaux vers la transition, c'est l'objet de la stratégie régionale de transition économique (SRTE). L'objectif est d'assurer la durabilité et la prospérité de notre tissu économique. Son périmètre est déterminé en tenant compte des stratégies et plans existants, tout en les faisant évoluer vers les objectifs assignés pour 2030 et 2050.

Le cadre, le calendrier et la gouvernance de la SRTE ont été actés cette année. Elle sera présentée et adoptée à la fin du premier quadrimestre 2022 afin d'être transmise à la Commission européenne, dans le cadre du plan national pour la reprise et la résilience.

C'est l'ensemble des administrations concernées qui ont mené une coopération intense, en collaboration avec les acteurs privés issus du monde économique, académique et associatif pour cibler les priorités.

Un secteur, en particulier, doit retenir toute notre attention. Le secteur touristique, qui génère environ 10 % des revenus de la Région bruxelloise et plus de 50.000 emplois directs, a été, et est toujours, un des secteurs les plus touchés par la crise liée au Covid-19. L'élan florissant que connaissait le tourisme bruxellois depuis une dizaine d'années a été stoppé net par l'émergence de la crise sanitaire mondiale.

Bruxelles, comme l'ensemble des grandes villes et métropoles à travers le monde, souffre davantage que les campagnes et le littoral.

De plus, notre Région, plus encore que d'autres villes, par son statut de capitale européenne et siège de nombreuses institutions et associations internationales, souffre de la disparition de son tourisme d'affaires qui représente la moitié du secteur touristique bruxellois.

Dès le début de la crise, en mars 2020, le gouvernement a réagi rapidement afin de venir en aide à l'ensemble des acteurs du secteur qui forment l'écosystème touristique à travers des exonérations de taxes, des prêts à taux réduit et des primes. Et cela continue encore à l'heure actuelle.

La troisième vague qui a déferlé sur l'Europe a empêché le déploiement du plan de relance et la reprise touristique. C'est pourquoi, dès la fin de cette troisième vague, début mai 2021, nous avons activé un nouveau plan de relance touristique d'un montant de 7,6 millions d'euros.

[201]

Ce plan a produit des effets importants, mais force est de constater que nous ne sommes toujours pas arrivés à un chiffre de reprise satisfaisant. Cela nous amènera à poursuivre nos aides, à relancer

encore pour faire en sorte qu'au-delà de la reprise d'un certain nombre de secteurs plus particuliers, comme les musées dont la reprise est importante, le secteur hôtelier, qui aura probablement besoin d'un délai de quelques années et d'aides complémentaires, puisse survivre. Car il est fondamental que ce secteur survive.

La crise s'est déployée différemment entre l'urbain et le périurbain. Comme je l'ai dit, nous aurons encore besoin de beaucoup de temps pour arriver à une situation normale.

Du côté de visit.brussels, plusieurs activités ont été relancées dès cette rentrée, comme Eat Brussels qui a fait carton plein en septembre 2021. Il y a aussi le festival des lumières Bright qui, après l'édition de 2021, reviendra en février 2022 dans son créneau habituel. La Belgian Pride animera à nouveau les rues en mai 2022. On sent une véritable volonté des Bruxelloises et des Bruxellois de se réappropriier l'espace public et de retrouver notre mode de vie convivial.

Dans le même temps, visit.brussels finalise son plan d'action 2022 centré sur le retour des touristes européens - nos marchés prioritaires - par le biais d'une vaste campagne de relance de la destination, séquencée et ciblée, via le développement du tourisme générateur. Je pense, entre autres, aux nouveaux hubs pour les cyclistes. Visit.brussels continuera aussi à aider les foires, congrès et réunions grâce à son expertise et à ses contacts privilégiés ainsi qu'avec la réalisation de "bid books", mais également à aider les "venues" à se réinventer et à se diriger vers l'accueil de réunions hybrides.

[203]

*(verder in het Nederlands)*

Erfgoed is een troef van Brussel die we willen uitspelen. We versterken Brussel als art-nouveauroofdstad door de voorbereiding van een Art Nouveaujaar 2023. We rollen in samenwerking met Sibelga het lichtplan uit voor monumenten, markante gebouwen en pleinen, inclusief bijzondere art-nouveaugebouwen. We zetten blijvend in op een sterk architectuurbeleid, door het stimuleren van architecturale kwaliteit in concrete projecten en het bewust maken van alle actoren via initiatieven als Archiweek. We zien architectuur en erfgoed als bindmiddel tussen de Brusselaars en als visitekaartje voor Brussel.

We blijven ook verder werken aan de Belgian Beer World in het Beursgebouw. Met deze investering geven we Brussel als bierstad een visitekaartje van formaat. In 2022 zitten we in de laatste rechte lijn voor de volledige afwerking van dit ambitieuze project.

Tot slot werd in het kader van mijn bevoegdheid Promotie van het Imago van Brussel net als in 2020 beslist dat alle facultatieve subsidies voor evenementen gedurende het hele jaar 2021 behouden blijven, ongeacht of het evenement plaatsvindt, uitgesteld of geannuleerd wordt.

Op audiovisueel gebied heeft de regering beslist om in 2021 een extra dotatie van 500.000 euro toe te kennen aan screen.brussels om te investeren in meer producties en om het herstel van de audiovisuele sector te ondersteunen. Ik kan u zeggen dat er in Brussel nog nooit zoveel gefilmd is als in 2021. Daarom zal mijn regering in deze sector blijven investeren door haar subsidies aan dit

---

fonds te handhaven.

[205]

*(poursuivant en français)*

Enfin, Bruxelles projette une ambition culturelle forte à l'international, avec deux dates en ligne de mire : 2024 et 2030. Tout d'abord, 2024 sera une année phare pour la culture à Bruxelles à deux égards. Premièrement, nous pouvons espérer inaugurer le pôle muséal Kanal. Transformer 40.000 m<sup>2</sup> de garage automobile en un lieu de culture ouvert à Bruxelles et au monde était un pari risqué. Pourtant, le chantier est en cours. Les phases liées aux démolitions se terminent et, à la fin de l'année, débutera la construction du musée lui-même. Le calendrier est tenu et le projet commencera donc à sortir de terre cette année.

L'année 2024 est aussi un autre horizon, puisque c'est la ligne de mire que vont fixer Jan Goossens et Hadja Lahbib pour préparer notre candidature comme capitale européenne de la culture en 2030. Notre ambition est de profiter des années qui nous séparent de 2030 pour renforcer la place de la culture dans notre identité, notre attractivité et notre rayonnement.

La compétence du commerce extérieur est évidemment aussi un instrument de relance, en participant à l'attractivité de Bruxelles et en s'inscrivant notamment dans le city marketing.

L'arrêté du gouvernement révisé sur la prime à l'exportation pour les entreprises adaptera les postes et les modalités de soutien aux besoins que les exportateurs éprouvent aujourd'hui. Cet arrêté sera mis en œuvre en 2022.

Les mesures de relance de hub.brussels via les campagnes de promotion des investissements et le guichet unique pour les investissements feront l'objet d'un suivi proactif. L'une des priorités du guichet, à travers le nouveau site why.brussels, est d'accroître en permanence la visibilité de la Région et de son agence auprès de tous les investisseurs étrangers, y compris ceux qui ne feraient pas spontanément appel à un service public.

Une nouvelle stratégie de localisation du réseau international de nos attachés économiques et commerciaux sera proposée afin de tenir compte des zones à haut potentiel économique, culturel et touristique pour la Région bruxelloise. En plus du volet économique, les dimensions touristiques et culturelles de la Région seront davantage intégrées dans certaines missions à l'étranger. Nous mettons également en place un service de protocole régional pour l'accueil et l'envoi à des délégations étrangères.

Nous prévoyons, de manière neutre sur le plan budgétaire, une augmentation du subside annuel de fonctionnement du Commissariat à l'Europe et aux organisations internationales afin de renforcer sa capacité de communication vis-à-vis des expatriés et des employés des institutions européennes. De cette manière, nous voulons également donner une dimension plus humaine au lien institutionnel entre les institutions européennes et notre Région. Nous concluons un processus participatif réussi avec les habitants en 2022.

[207]

Je conclurai ce panorama des mesures de relance spécifiques à certains secteurs en évoquant un domaine qui n'a pas besoin qu'on le soutienne, mais sur lequel nous devons nous appuyer : le numérique. Le confinement, les nouvelles manières de travailler mais aussi de rester en contact, ont bien évidemment accéléré la pénétration du numérique dans nos vies. Nous devons pouvoir maîtriser cet outil.

En 2022, la nouvelle gouvernance informatique régionale adoptée par le gouvernement sera mise en œuvre pour une gestion plus cohérente, responsable et intégrée, grâce à des investissements de l'ordre de 5 millions d'euros. Mais les pouvoirs publics doivent aussi faciliter l'accès et l'usage des technologies numériques pour tous. La Région a l'ambition de permettre à tous les Bruxelloises et Bruxellois de se doter d'une connexion internet à haut débit. Pour cela, son réseau public de fibre optique sera consolidé avec les autres réseaux publics existants et ouvert à des partenariats avec le secteur privé.

Ce déploiement est essentiel pour assurer l'échange de données. Les données seront d'ailleurs au cœur des politiques de transition numérique, puisque pas moins de 17 millions d'euros seront investis dans ce domaine entre 2021 et 2024. Et en 2022, dans le cadre de la stratégie bruxelloise pour les données, la plate-forme bruxelloise d'échange de données sera déployée, permettant de centraliser les échanges entre administrations en garantissant, d'une part, la protection de nos citoyens et en améliorant, d'autre part, son exploitation au bénéfice d'une bonne gestion de notre Région.

L'informatique nous offre aussi une occasion unique de simplifier la vie des Bruxelloises et des Bruxellois. Une mesure importante est la stratégie web régionale. Trop longtemps, nous avons développé des sites internet à partir d'une logique institutionnelle. Il est plus que temps de mettre les usagers au cœur de nos réflexions. Aujourd'hui, cela passe aussi par les sites internet. Ainsi, un travail sera lancé en 2022 avec l'ensemble des administrations en vue de regrouper, à terme, les près de 200 sites internet existants dans huit à dix thématiques immédiatement compréhensibles pour le citoyen. Un premier budget d'un million d'euros sera prévu à cet effet.

Enfin, Bruxelles se profilera comme une "tech city", accueillante pour tous les métiers et les entreprises du numérique et de l'intelligence artificielle. Notre Région doit pouvoir saisir les perspectives de développement que recèle l'intelligence artificielle dans de très nombreux domaines où nous disposons déjà d'atouts remarquables. Sans vous inonder des anglicismes qui caractérisent cette synergie des technologies et des nombreux domaines du savoir (fin tech, legal tech, gov tech, etc.), on peut citer la recherche médicale, le droit, la finance, la gouvernance publique et privée, et tant d'autres.

Nous avons les cerveaux par dizaines de milliers dans nos universités, dans nos entreprises. Donnons-nous, donnons-leur les moyens d'exploiter les potentialités du numérique pour innover, pour développer Bruxelles, au service de tous. Car les retombées de ces innovations ne concerneront pas que des emplois de niche, que des docteurs en mathématiques appliquées : elles généreront des activités créatrices d'emplois de tout niveau.

J'ai commencé cet exposé en évoquant l'espoir né de la science et de l'inventivité humaine, qui nous ont donné les moyens de mieux maîtriser la pandémie.

Ma conviction est que la recherche nous apportera les réponses aux défis que connaît Bruxelles, en permettant la transition vers une économie décarbonée, en améliorant la mobilité, en développant des techniques d'isolation des bâtiments plus performantes et des techniques de récupération des matériaux permettant l'essor d'une économie vraiment circulaire, en créant des moyens de production et de conservation de l'énergie propres et durables, en révolutionnant le traitement des déchets et l'épuration des eaux.

Tous ces progrès seront de nature à entraîner une plus grande prospérité dont il nous appartiendra de créer les moyens d'une juste répartition. L'un ne va pas sans l'autre, vous le savez ; c'est l'une des priorités absolues de ce gouvernement : assurer une transition juste, sans laquelle nous ne créerions que du ressentiment, de la frustration. Soyez assurés que nous y travaillerons d'arrache-pied. Enfin, je vous promets d'essayer de produire moins de papier l'année prochaine !

*(Applaudissements sur les bancs de la majorité)*

[213]

**M. le président.**- Le texte de la déclaration de politique générale a été envoyé aux députés et aux chefs de groupe. Une version imprimée est disponible chez les huissiers.

La discussion de la déclaration de politique générale du gouvernement et du Collège réuni aura lieu demain, vendredi 22 octobre 2021, à 9h30.

Conformément à la décision du Bureau élargi du 13 octobre 2021, le temps de parole sera de vingt minutes par groupe politique reconnu et de dix minutes pour les membres n'appartenant pas à un groupe politique reconnu. Il pourra être réparti entre plusieurs orateurs. Le temps de réplique sera de cinq minutes par groupe politique.

La séance plénière du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale est close.

Prochaine séance plénière demain vendredi 22 octobre 2021 à 9h30.

[215]

*- La séance est levée à 15h42.*

**COMMUNICATIONS FAITES AU PARLEMENT**

**MEDEDELINGEN AAN HET PARLEMENT**

**COUR CONSTITUTIONNELLE**

**GRONDWETTELIJK HOF**

- Diverses communications ont été faites au Parlement par la Cour constitutionnelle.

Elles figureront en annexe de la version définitive du compte rendu intégral de cette séance.

- Verscheidene mededelingen werden door het Grondwettelijk Hof aan het Parlement gedaan.

Zij zullen worden opgenomen in de bijlagen van de definitieve versie van het integraal verslag van deze vergadering.

\* \* \*

<p style="text-align: center;"><b>DÉLIBÉRATIONS BUDGÉTAIRES</b></p> <p style="text-align: center;"><b>BEGROTINGSBERAADSLAGINGEN</b></p>
---

- Divers arrêtés ont été transmis au Parlement par le Gouvernement.

Ils figureront en annexe de la version définitive du compte rendu intégral de cette séance.

- Verscheidene besluiten werden door de Regering aan het Parlement overgezonden.

Zij zullen worden opgenomen in de bijlagen van de definitieve versie van het integraal verslag van deze vergadering.

\* \* \*

<p style="text-align:center"><b>COUR DES COMPTES</b></p> <p style="text-align:center"><b>Certification des comptes généraux</b></p> <p style="text-align:center"><b>REKENHOF</b></p> <p style="text-align:center"><b>Certificering van de algemene rekeningen</b></p>
---

- Par lettres des 6 et 13 octobre 2021, la Cour des comptes transmet, en application des dispositions de l'article 90, §§ 1<sup>er</sup> et 2, de l'ordonnance organique du 23 février 2006 portant les dispositions applicables au budget, à la comptabilité et au contrôle, les rapports sur la certification du compte général des organismes suivants :
  - Brusoc (compte 2020) ;
  - Service d'incendie et d'aide médicale urgente (compte 2020) ;
  - Agence bruxelloise pour l'accompagnement de l'entreprise (compte 2020) ;
  - Fonds bruxellois de garantie (compte 2020) ;
  - Conseil économique et social de la Région de Bruxelles-Capitale (compte 2020) ;
  - Centre d'informatique pour la Région bruxelloise (compte 2020).
- **Renvoi à la commission des Finances et des Affaires générales.**
- Bij brieven van 6 en 13 oktober 2021 zendt het Rekenhof, met toepassing van de bepalingen van artikel 90, §§ 1 en 2, van de organieke ordonnantie van 23 februari 2006 houdende de bepalingen die van toepassing zijn op de begroting, de boekhouding en de controle, de verslagen over de certificering van de algemene rekening van de volgende instellingen :
  - Brusoc (rekening 2020) ;
  - Dienst voor Brandweer en Dringende Medische Hulp (rekening 2020) ;
  - Brussels Agentschap voor de Ondersteuning van het Bedrijfsleven (rekening 2020) ;
  - Brussels Waarborgfonds (rekening 2020) ;
  - Economische en Sociale Raad voor het Brussels Hoofdstedelijk Gewest (rekening 2020) ;
  - Centrum voor Informatica voor het Brusselse Gewest (rekening 2020).
- **Verzonden naar de commissie voor de Financiën en de Algemene Zaken.**

**SUIVI DONNÉ À LA RÉOLUTION DU 28 MAI 2021  
VISANT À PERMETTRE UNE PAIX ENTRE PALESTINIENS ET  
ISRAÉLIENS**

**GEVOLG GEGEVEN AAN DE RESOLUTIE VAN 28 MEI 2021 OM VREDE  
TUSSEN PALESTIJNEN EN ISRAËLI'S  
MOGELIJK TE MAKEN**

- En date du 15 octobre 2021, le haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité et vice-président de la Commission européenne a transmis au Parlement un courrier en réponse à la résolution « visant à dénoncer les violences et visant à tout mettre en œuvre pour faire respecter le droit international et permettre une paix entre Palestiniens et Israéliens », adoptée par le Parlement en sa séance du 28 mai 2021.
- **Renvoi à la commission des Finances et des Affaires générales.**
- Op datum van 15 oktober 2021 zendt de Hoge Vertegenwoordiger van de Unie voor Buitenlandse Zaken en Veiligheidsbeleid en Vicevoorzitter van de Europese Commissie een brief als antwoord op de resolutie “om het geweld aan de kaak te stellen en al het mogelijke te doen om het internationaal recht te doen naleven en vrede tussen Palestijnen en Israëli's mogelijk te maken”, aangenomen door het Parlement in de vergadering van 28 mei 2021.
- **Verzonden naar de commissie voor de Financiën en de Algemene Zaken.**

**OBSERVATOIRE BRUXELLOIS  
DE L'EMPLOI PUBLIC RÉGIONAL**

**RAPPORT 2020**

**BRUSSELS OBSERVATORIUM VOOR  
GEWESTELIJKE PUBLIEKE WERKGELEGENHEID**

**VERSLAG 2020**

- Par lettre du 19 octobre 2021, le Ministre chargé des Finances, du Budget, de la Fonction publique, de la Promotion du Multilinguisme et de l'Image de Bruxelles transmet, en application de l'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 4 décembre 1997 créant une banque de données concernant le personnel du Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale et des organismes d'intérêt public qui dépendent de la Région de Bruxelles-Capitale, le rapport de l'Observatoire de l'Emploi dans la Fonction publique régionale bruxelloise pour l'année 2020.
- **Renvoi à la commission des Finances et des Affaires générales.**
- Bij brief van 19 oktober 2021 zendt de Minister belast met Financiën, Begroting, Openbaar Ambt, de Promotie van Meertaligheid en van het Imago van Brussel, met toepassing van het besluit van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering van 4 december 1997 tot oprichting van een gegevensbank betreffende het personeel van het Ministerie van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest en de instellingen van openbaar nut die onder het Brussels Hoofdstedelijk Gewest ressorteren, het rapport 2020 van het Observatorium van de Gewestelijke Publieke Werkgelegenheid.
- **Verzonden naar de commissie voor de Financiën en de Algemene Zaken.**